

Chef de brigade Jour F/H

## Description

### Notre collectivité

La Ville de Montigny recrute ! Et si c'était vous ?

Commune dynamique et centrale de la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, située au sud-ouest de Paris, **MONTIGNY-LE-BRETONNEUX** compte plus de 32 000 habitants.

La Ville est répartie sur 8 secteurs, pour une superficie de plus de 11km<sup>2</sup>. Avec la présence de nombreux commerces, de sièges sociaux et d'une gare SNCF, notre commune reste très attachée à son environnement, en veillant à son cadre et à la qualité de vie qui y règne.

La Ville a par ailleurs à cœur de recruter et d'accompagner son personnel grâce à une politique RH de développement des compétences par la formation, la mobilité et l'évolution professionnelle.

### Le poste

#### Le contexte :

Notre service de Police Municipale est composé du Chef de service, de 20 Policiers et 12 ASVP. Pour accompagner les équipes sur le terrain, la ville exploite le réseau de vidéosurveillance (76 caméras) de jour comme de nuit.

Pour maintenir la qualité du vivre ensemble, la ville porte un projet ambitieux autour de la sécurité publique. A ce titre, le service cherche à renforcer ses effectifs.

#### Vos missions :

Sous la responsabilité du Chef du service de Police municipale, vous intégrez une équipe de 20 policiers constituant les 4 brigades de roulement.

Vous assurez les missions de prévention nécessaires au maintien de l'ordre public, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous entretenez une relation de proximité avec les habitants.

En complément de vos missions de police administrative et de police judiciaire, vous assurez le

management d'une brigade de 4 agents de police. Plus précisément, vos missions en tant que manager sont les suivantes :

- Traduire les orientations de la Ville en règlements et consignes opérationnelles, en coordination avec le Chef de service de la Police Municipale
- Planifier, organiser et mettre en œuvre les missions opérationnelles de sa brigade
- Coordonner les activités de sa brigade avec le calendrier des événements et manifestations
- Etablir et faire appliquer le règlement intérieur du service de Police municipale aux agents de la brigade
- Contrôler et suivre le traitement des écrits professionnels des agents de la brigade
- Superviser la mise en œuvre des activités spécifiques (fourrière, objets trouvés, etc.)
- Etablir des rapports d'activités
- Assurer les entretiens professionnels, le suivi des heures supplémentaires et le suivi des congés des agents de sa brigade
- Organiser, planifier et animer les réunions de sa brigade

## **Votre profil**

### **Votre profil :**

Vous êtes Titulaire et justifiez d'une expérience significative dans la fonction.

Vous disposez d'une forte aptitude au management d'équipe, de qualités d'organisation et de gestion administrative éprouvées, de qualités relationnelles reconnues.

Vous êtes titulaire du permis B.

Vous avez un esprit de cohésion, pour un travail en équipe optimisé.

Vous avez le sens du respect de ses prérogatives, et le sens et les valeurs du service public.

Disponibilité, Diplomatie, Assiduité, Rigueur, Réactivité et Capacité d'analyse font également partie de vos aptitudes.

### **Avantages et condition d'exercice :**

#### **Équipements sécurité :**

- Gilet par balle
- Port d'armes de catégorie B et D (pistolet semi-automatique 9mm de type XDM, pistolet à impulsions électriques type X2, FLASH), lanceur de balle défense

- Aérosol gaz CS
- Bâton télescopique de défense
- Caméra piéton

**Autres équipements :**

- Véhicules récents
- Radar
- DIA dispositif d'imprégnation alcoolique

**Dispositif de formation renforcé :**

4 sessions annuelles d'entraînement de tir renforcé (2 obligatoires et 2 conventionnées, dispensées par un formateur de la Police Nationale)

+ Entraînement au GTPI tous les mois

+ Entraînements physiques réalisés sur le temps de travail : salle de musculation et dojo à disposition

**L'Hôtel de Police :** salle de sport équipée / Parking à disposition des agents / Localisation dans un quartier pavillonnaire

**Planning :**

- **Horaires de travail fixe: 7H – 17H** pour les brigades **de jour**.  
Ponctuellement les horaires définis peuvent varier en fonction des manifestations ou évènements particuliers.
- Poste à temps complet, par vacation de 10h.
- Planning établi mensuellement par roulement : 4 jours travaillés en moyenne par semaine. 2 weekends travaillés puis 2 weekends libres.

**Droit aux congés:** 20 CA + 2 jours de pénibilité

**Une journée de cohésion** au bénéfice de tous les agents du service

**Action sociale :** PLURELYA (chèques vacances, coupons sport...), participation complémentaire santé (mutuelle) et prévoyance

**Rémunération :**

Rémunération indiciaire selon statut

+ 13ème mois

+ régime indemnitaire comprenant : une part fixe (30%), une part variable mensuelle (versée à hauteur de 100%), une part variable annuelle selon évaluation

+ les heures supplémentaires mensuelles : 8,5h minimum + 1 dimanche payé 10h

+ heures supplémentaires selon évènements

+ jours fériés payés ou récupérés (double)

[Candidater](#)